



Juillet 2017
N°89

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



ÉDITO

Les enjeux environnementaux au cœur du débat national et européen

Soucieux d'inscrire la défense de l'environnement comme un thème central de la campagne pour l'élection présidentielle, le WWF a imaginé les « Panda Live » (vidéos en direct sur Facebook), un dispositif innovant qui a permis à une communauté riche de plus de 860 000 membres d'interpeller, via les réseaux sociaux, les candidats ayant accepté notre invitation. Pendant près d'une heure, Emmanuel Macron, Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont-Aignan ou encore Benoît Hamon, ont précisé leurs engagements sur des thèmes comme la transition énergétique, le respect de l'Accord de Paris sur le climat, la pollution, la disparition de la biodiversité, la pêche, l'agriculture, l'impact de notre alimentation sur la santé... Ces échanges ont également donné l'occasion aux candidats de développer de nouvelles propositions afin de répondre aux préoccupations exprimées par leurs interlocuteurs.

Négocier une nouvelle PAC

Une des tâches majeures qui attend le nouveau Président de la République consiste justement à refonder le contrat entre les agriculteurs et la société. Les débats sur la nouvelle Politique Agricole Commune qui entrera en application d'ici 2021 permettront de repenser en profondeur notre modèle de production et de consommation alimentaire. Car malgré son budget considérable, le système actuel n'apporte pas les bénéfices sociaux et environnementaux attendus, ni en termes d'emplois, ni pour la ruralité, ni pour la santé publique, ni pour l'alimentation, le climat ou encore la biodiversité.

Le WWF, aux côtés de ses partenaires de la plateforme « Pour une autre PAC », est mobilisé pour que les futures négociations débouchent sur une nouvelle politique européenne juste envers les petits producteurs et les initiatives durables, écologiquement viable, saine et mondialement responsable.

Isabelle
Autissier

À LA UNE

POUR UN NOUVEAU PACTE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



Arnaud Gauffier,
Responsable du
programme Agriculture,
Alimentation et Pêche
Durable

Sur Les Traces du Panda : Le WWF appelle à repenser en profondeur notre modèle de production agricole. Pourquoi ?

Arnaud Gauffier, Responsable du programme Agriculture, Alimentation et Pêche Durable :

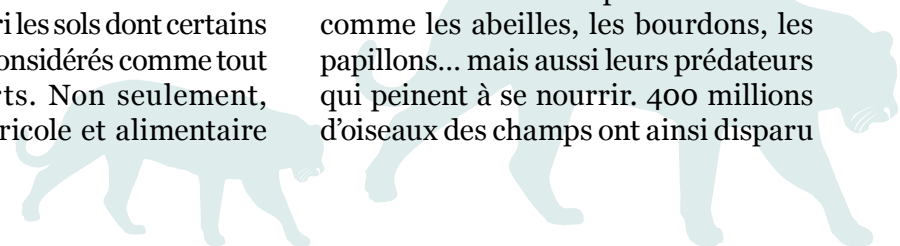
Ce modèle productiviste, né après la deuxième guerre mondiale, se justifiait par la nécessité de nourrir une population en pleine expansion et de parvenir au plus tôt à l'autosuffisance alimentaire. Mais dès les années 70, le vieux continent est confronté à des surproductions. Or, plutôt que d'opérer un virage vers une agriculture plus durable, l'Europe mise alors sur l'industrialisation des pratiques et le soutien aux exportations. C'est ainsi que les traitements chimiques, la surexploitation et les monocultures de masse ont appauvri les sols dont certains sont aujourd'hui considérés comme tout simplement morts. Non seulement, notre système agricole et alimentaire

Le WWF se mobilise pour une réforme radicale de la Politique Agricole Commune qui facilite la transition vers un modèle durable et sauvegarde l'environnement.

est dévastateur pour la nature et la biodiversité, le climat et notre santé mais, en outre, l'agriculture industrielle détruit l'emploi dans nos campagnes et est devenue un cauchemar pour de nombreux agriculteurs confrontés aux dettes et à la précarité. Un changement de modèle s'impose donc.

STP : Quel est l'impact de l'agriculture intensive sur la biodiversité ?

AG : Les pratiques intensives entraînent l'uniformisation des paysages, la destruction des haies, des arbres isolés, des murets qui constituent l'habitat d'innombrables espèces. L'abandon de la rotation des cultures appauvrit également considérablement la biodiversité. Enfin, les produits phytosanitaires affectent les insectes et notamment les pollinisateurs comme les abeilles, les bourdons, les papillons... mais aussi leurs prédateurs qui peinent à se nourrir. 400 millions d'oiseaux des champs ont ainsi disparu



des campagnes européennes ces trente dernières années. Des espèces comme la linotte mélodieuse ou l'alouette des champs sont en net déclin. Les mammifères sont également touchés. Le hérisson est sensible aux pesticides. Le Grand Hamster d'Alsace se fait rare alors que la culture intensive du maïs empiète sur son environnement. En outre, 93 % de nos cours d'eaux sont pollués ce qui ne manque pas d'avoir un lourd impact sur les écosystèmes d'eau douce. Or c'est bien la Politique Agricole Commune, conçue pour bénéficier à un nombre restreint de grandes exploitations, qui encourage la standardisation des cultures aux dépens de la diversité des espèces, la course aux rendements sans se préoccuper des spécificités du terroir, l'obligation de répondre aux exigences de l'agro-industrie et des professionnels du marketing. C'est ainsi que nous consommons des produits toujours plus transformés et de moins en moins naturels ou diversifiés.

STP : Le WWF appelle donc à une PAC qui promeuve un modèle juste, durable et sain ?

AG : Exactement. Notre agriculture doit recréer de la valeur économique, environnementale et sociétale. Sur le terrain, les solutions existent. L'agriculture biologique en est une et les surfaces converties ont encore augmenté de 16 % en 2016. Les différentes formes d'agroécologie comme la permaculture, méthode consistant à recréer des écosystèmes en mariant diverses cultures, permettent aux agriculteurs de sortir de la dépendance aux intrants chimiques qui les ruinent. Nous accordons aussi un fort intérêt aux systèmes alimentaires territorialisés et aux circuits courts de distribution. L'idée est de relocaliser la production au plus près

**SUR LE TERRAIN,
LES SOLUTIONS
EXISTENT.
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
EN EST UNE.**

des bassins de consommation, réintroduire de l'élevage et du maraîchage en Ile-de-France, par exemple. Nous voulons que les 10 milliards d'euros de subventions reversées par la PAC soient remplacées par des incitations conditionnées au respect d'exigences sociales et environnementales ciblées.

STP : Comment le WWF compte-t-il agir ?

AG : Le WWF est mobilisé, au sein de la plateforme « Pour une autre PAC », pour accompagner les négociations qui seront menées avec nos partenaires européens et qui offrent une opportunité de repenser en profondeur notre système de production et de consommation alimentaire d'ici 2021. Nous serons également présents aux états généraux de l'agriculture et de l'Alimentation promis par le Président de la République pour y promouvoir un modèle qui apporte de réels bénéfices à l'ensemble de la société. Nous travaillons avec des entreprises de la filière agro-alimentaire pour qu'elles intègrent les préoccupations environnementales dans leur cahier des charges, qu'elles bannissent le soja issu de la déforestation en Amazonie, par exemple. Soulignons que 30 000 personnes ont répondu à l'appel du WWF pour exiger la refonte de la PAC auprès de la Commission Européenne, une mobilisation de la société civile d'une ampleur inédite en France. Chacun d'entre nous peut aussi s'engager, d'abord en optant pour un régime alimentaire équilibré, manger moins de viande, préférer les produits bio et locaux et, bien entendu, en soutenant le WWF dans son engagement pour une agriculture de qualité, qui crée de l'emploi et des revenus pour les agriculteurs, préserve l'environnement et l'avenir des générations futures.

EN BREF

PROTÉGEONS ENSEMBLE NOTRE PATRIMOINE UNIVERSEL

Leur statut devrait les ériger en remparts ultimes face à l'érosion accélérée de la biodiversité. Pourtant, selon un rapport publié par le WWF, 30 % des sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO sont menacés par des activités destructrices, telles que le braconnage, la surexploitation des ressources, l'exploitation forestière illégale, ou l'extraction pétrolière et minière... Or ces sites, reconnus pour leur beauté et leurs caractéristiques uniques, abritent une biodiversité exceptionnelle, près d'un tiers des tigres à l'état sauvage et 40 % des éléphants d'Afrique, par exemple. Ils constituent même les derniers habitats pour des espèces comme le rhinocéros de Java ou le marsouin de Californie. Le WWF exhorte donc les États concernés à redoubler d'efforts pour assurer une meilleure protection des sites classés et lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages. Quant aux entreprises, elles sont appelées à adopter des normes de conduite responsable sur les sites protégés et à mettre un terme immédiat aux activités qui mettent en péril aussi bien la biodiversité que les moyens de subsistance des communautés locales.

Plus d'infos sur :

<https://makeyourmark.panda.org/fr>



LE NOMBRE DE TIGRES AUGMENTE ENFIN



En 2016, pour la première fois et après un siècle de déclin, le tigre connaît un accroissement de ses effectifs, notamment en Inde, en Russie, au Népal et au Bhoutan. 3 890 félins sauvages ont ainsi été répertoriés par le WWF et le Global Tiger Forum, alors qu'ils n'étaient que 3 200 en 2010. Le WWF se félicite de cette embellie qui vient récompenser des années d'efforts de conservation impliquant gouvernements, autorités locales et organismes de protection de l'environnement. Ainsi, le WWF développe des actions dans l'ensemble des États accueillant le tigre et particulièrement dans les pays du bassin du Mékong où, sans l'adoption de mesures drastiques pour les protéger, les populations pourraient s'éteindre d'ici peu. Car, si un coup d'arrêt a été donné au déclin général des tigres, ces grands fauves sont toujours menacés par la destruction de leur habitat et le braconnage. On continue en effet de tuer le félin pour fabriquer de supposées potions médicinales et des articles de décoration. Au cours du siècle dernier, le nombre de tigres a diminué de 95 % et trois sous-espèces ont disparu.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SENS DE L'ORIENTATION

La plupart des espèces utilisent la vue pour s'orienter et rares sont les animaux aveugles, confinés dans les abysses ou les cavités obscures. L'acuité visuelle de l'aigle lui permet de repérer un lapin à plus d'un kilomètre. Le chat sauvage voit dans la pénombre. Le champ de vision de la libellule atteint 360°.

L'odorat compte pour beaucoup. Celui du chien est 40 fois supérieur à celui de l'Homme. Les phéromones émises par les fourmis créent de véritables pistes olfactives guidant la colonie vers une source d'alimentation. Et c'est en mémorisant l'odeur, mais aussi le goût, de l'eau de sa rivière natale que le saumon parvient à en retrouver l'embouchure après des années de navigation en mer.

L'ouïe est un sens majeur pour l'orientation des poissons lesquels sont dotés sur leurs flancs de cellules ciblées qui perçoivent les plus infimes ondes sonores. Cette aptitude est à l'origine de l'agilité remarquable du requin, par exemple. L'ouïe du dauphin est bien plus performante que celle de l'Homme. Les oiseaux et même les insectes entendent aussi très bien.

L'escargot, sourd et malvoyant, ne s'oriente que par contact au moyen de ses cornes rétractiles. Les vibrisses du chat, sensibles à la moindre vibration de l'air, le guident dans l'obscurité. Et

La capacité des animaux à s'orienter dans leur environnement implique, à des degrés divers, les cinq sens et même, chez certaines espèces, d'autres encore.



LIBELLULE NOIRE

le sens du toucher est également nécessaire à l'échassier qui ne voit même pas aussi loin que le bout de son bec.

Mais le remarquable sens de l'orientation qui permet aux tortues de regagner les plages qui les ont vu naître pour y pondre à leur tour et aux oiseaux migrateurs de revenir à bon port après un long périple, semble provenir, au moins en partie, de leur capacité à percevoir les variations du champ magnétique terrestre, une faculté étrangère à l'Homme.

Enfin, les chauves-souris et certains cétacés s'orientent en émettant des ultrasons dont ils détectent l'écho. Et des poissons comme l'anguille électrique ou la torpille, frayant en eaux troubles, génèrent un champ électrique pour se guider et percevoir les caractéristiques de leur environnement.

UNE VICTOIRE POUR LES CÉTACÉS EN MÉDITERRANÉE

La loi pour la reconquête de la biodiversité comporte des mesures inédites visant à réduire le risque de collisions en Méditerranée, l'une des principales causes de mortalité non naturelle des grands cétacés.

Le WWF se félicite de voir inscrit dans la Loi une disposition en faveur de laquelle l'ONG s'est largement investie. A compter du 1er juillet, les navires de plus de 24 mètres battant pavillon français et pénétrant plus de dix fois par an dans l'enceinte du sanctuaire Pélagos, vaste espace maritime situé entre la Corse, les Ligures et la Provence, devront être équipés d'un dispositif visant à prévenir les collisions entre ces grands navires et les mammifères marins. Seuls les navires d'Etat, les navires de charge et les navires à passagers sont concernés par cette réglementation. Le sanctuaire Pelagos, première aire transfrontalière destinée à la protection des mammifères marins, est notamment privilégié par le rorqual commun, second plus grand animal sur notre planète, pour se nourrir et se reproduire.

Car le trafic maritime, intense en période estivale en mer Méditerranée où convergent chaque année plus de 180 millions de touristes, est à l'origine de la mort de nombreux mammifères marins percutés accidentellement. Les scientifiques, inquiets du phénomène, estiment qu'il augmente de 20 % la mortalité naturelle. L'analyse des Rorquals communs échoués sur nos côtes depuis 1972 montre que la collision est la cause de la mort dans 50 % des cas identifiables (les carcasses sont parfois trop décomposées pour apporter une réponse). En outre, nombre d'individus observés, notamment des juvéniles, nageurs moins expérimentés, présentent des traces de blessure dues à ce type d'accidents.

Développé par l'association Souffleurs d'écume et la société AR-consulting, l'outil REPCET (repérage en temps réel des cétacés) est un système logiciel de nature collaborative basé sur l'observation et le partage des données. Chaque observation de grand cétacé réalisée par le personnel de quart depuis un

navire utilisateur est transmise par satellite à un serveur situé à terre. Ce serveur centralise les données et diffuse des alertes aux navires équipés et présents dans la zone, lesquels peuvent ainsi anticiper les situations à risque et prendre les mesures d'évitement adéquates. Le système est d'ailleurs prévu pour le signalement de tout obstacle à la navigation et contribue donc à améliorer globalement la sécurité en mer.

Entre 30 et 50 bâtiments, dont les ferries qui assurent l'essentiel du trafic de passagers entre la Corse et le continent, sont concernés par la Loi biodiversité et auront l'obligation de s'équiper. Mais de par sa nature collaborative, le système REPCET gagnerait en efficacité si un grand nombre de signalements de cétacés sont opérés.

Aussi, le WWF poursuit sa mobilisation pour inciter l'ensemble des gros bateaux fréquentant la zone, et notamment les quelques dizaines de navires de transport de passagers italiens identifiés par le WWF comme particulièrement susceptibles d'être impliqués dans une collision, d'acquiescer le système. D'autres contributeurs volontaires seront sollicités, les navires militaires, les scientifiques en mer.

Développée dans le cadre du Sanctuaire Pelagos, l'exploitation du dispositif REPCET concourt à faire progresser l'état des connaissances sur les cétacés et contribue ainsi à des objectifs de conservation. Le WWF poursuit par ailleurs la réflexion sur l'inscription du sanctuaire Pelagos en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable, statut autorisant une meilleure organisation du trafic maritime pour limiter son impact. C'est avec votre aide que le WWF protège les mammifères marins, ces super-prédateurs classés parmi les plus imposants que la Terre ait portés et dont la subsistance est indispensable au maintien des équilibres écologiques en Méditerranée.



À LA RENCONTRE DE

PABLO

Je m'appelle Pablo et j'ai 11 ans.



J'adore les animaux et je suis très triste de savoir que certains vont peut-être disparaître. Mon préféré c'est le panda, symbole du WWF, car je le trouve trop mignon. J'aime bien regarder des vidéos où on le voit faire n'importe quoi, ça me fait rire.

Grâce au WWF, j'ai compris que quelquefois, sans nous en rendre compte, nous faisons des choses qui sont mauvaises pour les animaux. Par exemple, certains produits que l'on mange contiennent de l'huile de palme qui pousse à la place des forêts. Pour fabriquer cet ingrédient, on détruit la « maison des animaux ». Et sans maison, ils ne peuvent plus vivre.

Je trouve que tout le monde doit faire attention. Moi, j'éteins la lumière le plus souvent possible, je ferme le robinet quand je me lave les dents et je ne mange plus d'huile de palme. En tout cas j'essaie car c'est parfois dur. Je fais beaucoup d'efforts et je dis à mes amis que c'est du sérieux.

Pablo



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

LA SCIENCE A BESOIN DE TOUS

Contribuons à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité en rejoignant un programme de science participative.

Naturalistes débutants ou expérimentés, scolaires ou retraités... tous les passionnés de nature sont invités à contribuer au progrès du savoir en participant à la collecte d'informations sur la faune et la flore qui nous entourent. Ce concours est désormais devenu indispensable à la communauté scientifique qui ne pourrait disposer d'autant de données de terrain essentielles sur l'ensemble du territoire, et de manière répétée dans le temps, sans la mobilisation d'une multitude de volontaires.

Vigie-Nature, par exemple, est un programme porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui consiste à étudier les espèces communes grâce à des réseaux d'observateurs, partout en France. Initié il y a plus de vingt ans avec le suivi des oiseaux communs, le programme s'est renforcé depuis. Papillons, chauves-souris, escargots, insectes pollinisateurs, libellules, plantes... sont soigneusement répertoriés par des milliers de volontaires qui participent ainsi à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité

ordinaire et sur ses réponses face aux changements globaux, réchauffement climatique, urbanisation...

La science participative offre à la société civile l'opportunité d'aider les chercheurs à mieux comprendre le fonctionnement du vivant et à proposer des mesures pertinentes pour la conservation de la biodiversité. En outre, et c'est là une dimension majeure d'une telle démarche, rejoindre un observatoire Vigie-nature permet à chacun de se reconnecter avec son environnement naturel de proximité et d'apprendre à faire connaissance avec les espèces animales ou végétales locales, que ce soit à la ville ou à la campagne. Animés par des associations qualifiées, les observatoires Vigie-nature s'appuient sur des protocoles simples et rigoureux et sont ouverts à tous sans qu'il soit besoin d'être un naturaliste confirmé.

Alors prêt à partir à la découverte des espèces qui partagent votre quotidien ?

Plus d'infos et inscriptions sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle

<http://www.mnhn.fr/fr/participez/contribuez-sciences-participatives>



Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

L'ASSURANCE-VIE

Ce contrat vous permet de constituer progressivement un capital qui sera transmis aux bénéficiaires que vous avez choisis après votre décès.

L'assurance-vie, comment ça marche ?

Vous souscrivez un contrat d'assurance décès auprès d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou de tout autre organisme financier, au bénéfice d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales (associations ou fondations). Vous pouvez par exemple désigner le WWF en qualité de bénéficiaire de la totalité ou d'une partie du contrat ou en tant que bénéficiaire en second rang après votre conjoint. En cas de décès de celui-ci, le capital revient donc à notre fondation. Les sommes recueillies par le WWF sont exonérées de droits de succession.

En quoi ce type de contrat peut aider le WWF ?

L'assurance-vie est un contrat d'épargne permettant le versement, une fois le terme du contrat atteint ou en cas de décès, d'un capital ou d'une rente à vous-même ou aux bénéficiaires désignés tels que notre fondation. Quel que soit le montant du capital (il n'y a pas de montant minimum), souscrire un contrat d'assurance-vie est un moyen simple, souple, rapide et efficace d'aider à financer nos programmes sur le long terme pour préserver notre planète et les espèces menacées.

Puis-je modifier une assurance-vie ?

Quel que soit votre contrat d'assurance-vie, vous désignez le ou les bénéficiaires de votre contrat dans une clause dédiée que vous pourrez modifier à tout moment.

Un mode de transmission efficace pour la protection de notre planète

Comment être sûr que vos choix seront respectés ?

Votre assureur est dans l'obligation de rechercher et de prévenir le ou les bénéficiaire(s) de votre assurance vie. Il est donc important de bien remplir la clause bénéficiaire en précisant les noms et adresses exacts du ou des bénéficiaires ainsi que leurs quotes-parts respectives. Cependant, nous vous recommandons, si vous souhaitez souscrire une assurance-vie au profit du WWF, de nous en informer et également de mentionner dans votre testament l'existence du contrat d'assurance-vie.

Les avantages de l'assurance-vie

Vous constituez ou valorisez un capital à votre rythme et selon vos moyens, qui reste disponible à tout moment. Vous bénéficiez d'avantages juridiques et fiscaux attractifs qui en font le placement préféré des Français. Vous pouvez à tout moment changer d'avis et désigner un ou plusieurs autres bénéficiaires. Pour toutes demandes d'informations sur l'assurance-vie, les legs, la donation, n'hésitez pas à contacter le service Legs



© WWF FRANCE

Votre contact

Pour plus d'information sur les modalités de votre soutien, n'hésitez pas à contacter Camille Perrier qui est à votre disposition :

Par téléphone au 01 55 25 84 20

Par email à : cperrier@wwf.fr

Par courrier : Service Legs
1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris

VOUS AVEZ LA PAROLE



Le papier de ce journal a été gracieusement offert par la société Arjowiggins.



Notre raison d'être.

Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.